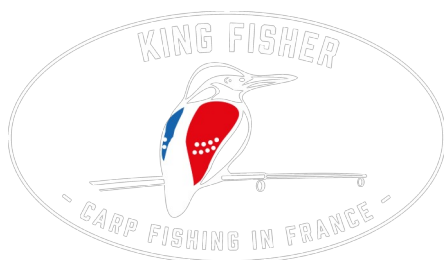


# RÈGLEMENT

- . Votre arrivée ou votre départ se fait aux horaires fixés par KINGFISHER. En cas d'avance ou de retard, vous devrez vous adapter à nos horaires.
- . Les portails d'entrées doivent toujours être fermés.
- . Visiteurs et animaux interdits, sauf sur demande et acceptation de notre part.
- . Ménage du chalet et des postes obligatoire avant votre départ.
- . Pas d'eau potable ni d'électricité sur le site (Groupe électrogène insonorisé autorisé)
- . Toilettes sèche à votre disposition (papier toilette non fourni). Interdiction d'utiliser des lingettes non dégradables dans les toilettes sèches.
- . Poubelles à disposition à l'entrée du site. Soyez écologique... Tri sélectif exigé!
- . Parking voiture à l'entrée du site, les voitures doivent rester à cet emplacement. Il est interdit de circuler autour des étangs en véhicules.
- . Votre matériel doit être déposé jusqu'à votre poste à la main (brouettes à disposition merci de les laisser à l'emplacement prévu à cet effet)
- . Le matériel mis à disposition doit être respecté.
- . Les lieux doivent rester propres, ne rien jeter au sol ni à l'eau, ni même les mégots de cigarette.
- . Pêche de la carpe uniquement (pêche au coup et aux carnassiers formellement interdites)
- . NO KILL OBLIGATOIRE
- . Les plombs doivent pouvoir se libérer de votre montage (montage clip plomb)
- . Baignade formellement interdite

- . Bateau amorceur et semi-rigides acceptés.
- . Abus d'alcool et nuisance sonore interdit
- . Feu interdit, barbecue au sol interdit
- . La pesée et la séance photo peuvent sérieusement abîmer le poisson, merci d'être extrêmement vigilant avec les nageoires. Interdiction formelle de manipuler le poisson debout.
- . Sac de conservation interdit
- . Le poisson doit être remis à l'eau dans un délai de 5 minutes maximum après sa capture, même de nuit.
- . Tapis de réception et sac de pesée de qualité obligatoire.
- . Épuisette spéciale carpe, à maille fine obligatoire
- . Tresse, hameçon à ardillon et lead core interdit
- . Bateau amorceur autorisés
- . Il est interdit de quitter son poste avec les cannes en action de pêche. Elles devront obligatoirement être remontés ou surveillés par un tiers à proximité immédiate.
- . Respect totale de la faune et de la flore de jour comme de nuit
- . Gilet de sauvetage obligatoire à bord des barques (non fourni) - En cas de non respect de cette consigne, nous dégageons toute responsabilité.
- . Publication sur Facebook apprécié!



**Merci, et à bientôt au bord de l'eau!**